



14ème législature

Question N° : 103777	De M. Jean-Claude Bouchet (Les Républicains - Vaucluse)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > consommation	Tête d'analyse > information des consommateurs	Analyse > produits alimentaires. équilibre nutritionnel. réglementation.
Question publiée au JO le : 11/04/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé concernant le nouveau système d'étiquetage des aliments. Un nouveau système d'étiquetage sur les produits alimentaires en grande distribution a été annoncé *via* un nouveau logo nutritionnel. Prévu dans la loi santé, ce logo doit permettre d'indiquer aux consommateurs la valeur nutritionnelle d'un produit, bien loin des étiquettes souvent illisibles. Il lui demande de bien vouloir lui donner les raisons qui font que cette vignette reste facultative et s'interroge donc sur l'efficacité et le coût d'une telle initiative.